



Obligations à 6 ans et à 10 ans émises par l'asbl daryacu en 2025

Fiche d'informations Obligation

1. Nature de l'investissement

En achetant ce produit d'investissement, qui est une obligation (obligation A à 0,7 % d'intérêt, obligation B à 1 % d'intérêt), l'investisseur prête de l'argent à l'émetteur qui s'engage à rembourser le capital investi ainsi que les intérêts liés aux obligations à l'échéance finale. En cas de défaut (par ex. faillite) de l'émetteur, l'investisseur risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles il a droit et de perdre le capital investi.

Émetteur :	asbl daryacu
Montant des coupures :	5.000 euros pour les obligations A (sur 6 ans) 500 euros pour les obligations B (sur 10 ans)
Durée :	6 ans pour les obligations A 10 ans pour les obligations B
Période de souscription :	Du 1 juin 2025 au 31 décembre 2025
Date d'émission et de limite de paiement :	1 janvier 2026
Date d'échéance :	31 décembre 2031 pour les obligations A 31 décembre 2035 pour les obligations B
Droit au remboursement à 100 % du capital investi à l'échéance, sauf en cas de faillite ou de défaut de paiement.	

2. Politique d'investissement

Possibilité de remboursement anticipé : Non.	
Coupon :	Intérêts payés à la fin de la durée des obligations.
Rendement actuariel brut (avant précompte mobilier) :	A : 0,7 % B : 1 %
Rendement actuariel net (après précompte mobilier) :	A : 0,5 % B : 0,7 %
Statuts des obligations :	Pas de subordination juridique ou de fait

3. Description et but de l'offre

Montant minimum de l'offre :	20.000 euros ¹
------------------------------	---------------------------

¹ Montant qui inclut les obligations A et B.

Montant maximum de l'offre ² :	65.000 euros pour les obligations B 65.000 euros sous déduction des obligations B pour les obligations A
Affectation du produit par l'émetteur :	Gestion de la dette de l'association. La souscription des obligations émises par l'asbl daryacu en 2025 contribuera à rembourser les obligations émises en 2020. Ces dernières viennent à échéance pour un montant total de 66.724,26 € avec pour effet de réduire l'endettement global de 1.724,26 €.
Remboursement de l'obligation :	Objectif : remboursement de la moitié et refinancement de l'autre moitié, soit par appel à refinancement (obligations), soit par financement bancaire (de préférence coopératif comme Hefboom ou Crédal).
Allocation en cas de sursouscription :	L'émetteur répartira les obligations entre les souscriptions en fonction de leur date en commençant par les plus anciennes.

4. Description et chiffres-clés de l'émetteur

Brève description de l'émetteur et de ses activités (objet social, historique, activités...)		
Comme précisé dans l'article 4 et 5 de ses statuts, daryacu, c'est « notre maison », un espace pour des personnes fragilisées, exploitées, écrasées et victimes de dominations économiques, sociales, racistes, patriarcales, hétéro-normatives. L'asbl propose des lieux d'habitation abordables dont les loyers/frais varient en fonction des revenus et des privilèges, pour permettre à des personnes plus fragiles et précaires de se loger.		
Chiffres-clés de l'émetteur :		
		2024 (en €)
Bilan	Capitaux propres ou fonds social	12.055,35
	Endettement	426.927,69
Compte de résultat	Chiffre d'affaires	21.527,93
	Total des charges	16.902,64
	Amortissements	19.225,89
	Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	-14.600,60

5. Durée

Durée de l'investissement :	6 ans ou 10 ans
Possibilité de remboursement anticipé :	Non
Possibilité de sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur :	Non

² Pour les ASBL, la législation en vigueur ne fixe pas de montant maximum. Pour les sociétés, le plafond est de 500.000 €.

6. Risques de l'investissement

<p>Risque de crédit :</p> <p><i>Le ratio de solvabilité (montant de fonds propres divisé par le total du bilan) permet d'estimer la proportion des fonds propres par rapport aux fonds étrangers.</i></p> <p>En règle générale, on considère qu'une entreprise est solvable dès lors que la part des fonds propres dans le total bilan est égale ou supérieure à 20 %.</p>	<p>Fonds propres au 31 décembre 2024 = 12.033,35 € Total bilan au 31 décembre 2024 = 438.983,04 € Le ratio de solvabilité est de 2,75 % au 31 décembre 2024.</p>
<p>Risque de liquidité :</p> <p>Le ratio de liquidité général (actifs circulants divisés par dettes à court terme) permet d'estimer la capacité de la structure à régler ses dettes à court terme.</p> <p>Pour une entreprise commerciale, il est jugé correct à partir de 1.</p>	<p>Actifs circulant au 31 décembre 2024 = 24.024,25 € Dettes à court terme au 31 décembre 2024 = 76.758,69 € (65.000 € d'obligations et 11.758,69 € de dettes courtes auprès de la banque Crédal)</p> <p>Le ratio de liquidité est de 0,31 au 31 décembre 2024.</p> <p>Si nous ne prenons pas en compte le remboursement des obligations émises en 2020 (ce qui est l'objectif de cette émission d'obligations en 2025), le ratio de liquidité est de 2,04 au 31 décembre 2024.</p> <p>Si la récolte des obligations en 2025 se déroule comme prévu, le risque de liquidité est faible.</p>
<p>Risque de second rang :</p>	<p>Les obligations et leurs intérêts constituent des engagements directs et généraux qui viennent en second rang après tous les créanciers privilégiés et disposant de garantie.</p>
<p>Risque de remboursement anticipé :</p>	<p>Oui.</p>
<p>Risques principaux propres à l'émetteur - gouvernance :</p>	<p>Risque de dépendance vis-à-vis de personnes à responsabilité clés. La situation où des personnes exerçant des fonctions clés au sein de l'asbl daryacu viendraient à quitter l'association, sans qu'on ne puisse prévoir leur remplacement immédiat, pourrait avoir un impact négatif à court et moyen terme sur son développement et sur ses résultats. Afin de minimiser ce risque, l'asbl rédige et met à jour ses procédures qui prévoient notamment un partage de l'information auprès de toutes les personnes actives dans l'association et notamment les membres de l'organe d'administration. De plus, les personnes actives dans l'asbl s'engagent à ne pas quitter l'asbl sans avoir assuré une relève pour leurs tâches.</p>
<p>Risques principaux propres à l'émetteur - opérationnels et commerciaux :</p>	<p>Vide locatif : que les personnes ne sachent pas payer leur loyer ou qu'une partie de l'immeuble ne soit pas louée pendant un temps plus long que celui prévu dans le plan</p>

	financier. Afin de minimiser ce risque, des modalités de sortie sont prévues dans le règlement d'ordre intérieur, notamment le besoin de trouver une nouvelle personne quand on quitte la maison.
Risques principaux propres à l'émetteur - liés aux subventions :	Aucune subvention.
Risque principaux propres à l'émetteur - autres :	/

Veillez demander le plan financier à l'émetteur pour plus d'informations.

7. Frais

Éventuels frais liés aux obligations : Néant.

8. Résumé de la fiscalité

Précompte mobilier :	30 % sur les revenus de ce produit d'investissement
----------------------	---

9. Informations pratiques

En cas de plainte, vous pouvez vous adresser à contact@daryacu.net

Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez le service médiation des consommateurs, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8 Bte 1 à 1000 Bruxelles (Tel : 02 702 52 20, E-mail : contact@mediationconsommateur.be).

Cette fiche d'information est établie à la date du 30 avril 2025

asbl daryacu, Rue de Liedekerke 134, 1210 Saint-Josse-ten-Node

Tel: 0485 73 65 83 (Félix Decroly) ou 0477 46 46 83 (Olivier Vermeulen)